

Économie Sociale et Solidaire : le fonds NovESS prend une participation dans le groupe DOOK

Lancé par la Caisse des Dépôts en partenariat avec un club de grands investisseurs institutionnels, le **fonds NovESS**, dédié au financement de l'économie sociale et solidaire, vient de prendre **une participation de 200 000 euros dans le groupe Dook**, dont 133 000 euros en obligations convertibles et 67 000 euros en actions. Il s'agit de la 7e prise de participation du fonds NovESS.

Créateur de lieux et d'événements, le groupe Dook (ex. Sinny&Ooko / www.sinnyooko.com) est une entreprise qui œuvre depuis 20 ans au service de projets innovants pris en charge de A à Z ; des premières lignes directrices à la programmation de contenus, en passant par la décoration, la gestion et la communication.

Le groupe a commencé son activité en 1992, sous le label Sinny&Ooko, avec l'ouverture de Glaz'art, puis du Divan du Monde en 2003.

En 2008, la société s'est vu confier la gestion du Comptoir Général, puis de la Machine du Moulin Rouge en 2009. Sinny&Ooko a ensuite ouvert La REcyclerie en 2014 et le Pavillon des Canaux, suivis de près par le Bar à Bulles.



En 2017, le groupe Dook a souhaité amorcer une **transition de son modèle afin de généraliser son impact social et environnemental** et déployer plusieurs nouveaux tiers-lieux sur le modèle de La REcyclerie (www.larecyclerie.com), avec un très fort ancrage territorial. Agréé prestataire de formation, le groupe porte désormais un projet appelé « l'Ecole des tiers-lieux » qui a pour mission de former de futurs responsables de tiers-lieux engagés dans une démarche de développement durable et de territoire.

*« Nous sommes particulièrement sensibles à l'histoire et à la robustesse du modèle du groupe Dook, dont les activités de revalorisation de lieux atypiques ou insolites, appelés tiers-lieux, sont reconnues d'utilité publique et ont pour vocation de rassembler les cultures, les âges et les intérêts autour de pratiques aussi simples qu'insolites, a déclaré **Patrick Savadoux, Responsable de la gestion du fonds NovESS**. Avec cette prise de participation, nous souhaitons l'accompagner dans l'essaimage de son savoir-faire et dans le développement de nouveaux projets à fort impact social et environnemental, à Paris et en Ile-de-France, qui concernent la cité fertile de Pantin, l'ancien TGI du parc de la Bergère à Bobigny et l'ancienne usine des eaux à Ivry-sur-Seine. »*

Contact Presse : Vanessa TALBI – Directeur Conseil Shan – 01 47 03 93 79 – vanessa.talbi@shan.fr

A propos du fonds NovESS

Initié en juin 2016 par la Caisse des Dépôts, le fonds d'investissement NovESS a pour vocation d'accompagner les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire dans leur croissance économique, en leur allouant les ressources indispensables à la réalisation de leur développement dans les territoires. Ce projet, qui s'inscrit dans une mission d'intérêt général de long terme, fédère une communauté d'investisseurs privés et publics (Caisse des Dépôts, BNP Paribas, BNP Paribas Cardif, CNP Assurances, Crédit Coopératif, Ircantec, Mutuelle Nationale Territoriale, Union Mutualiste Retraite et ERAFP). Le fonds NovESS s'est par ailleurs doté d'un outil de mesure d'impact social, MESIS (Mesure et Suivi de l'impact social), permettant d'évaluer concrètement l'impact de chaque projet à la fois au regard d'indicateurs transversaux comme la création d'emplois et d'indicateurs sectoriels. Cette méthodologie, issue de la capitalisation, par la Caisse des Dépôts, des bonnes pratiques de BNP Paribas et d'INCO, a vocation à être reconnue comme une référence de place pour le secteur de l'investissement à impact social en France. La gestion du fonds NovESS a été confiée à Mandarine Gestion avec l'appui d'INCO.

Doté aujourd'hui de 60 millions d'euros, NovESS a pour objectif d'investir 100 millions d'euros dans les associations, coopératives, fondations, mutuelles et sociétés commerciales de l'ESS en France. Ses investissements ciblent d'une part les structures en changement d'échelle (investissements entre 1 et 5 M€) porteuses de projets d'envergure, et d'autre part les structures innovantes en phase d'accélération (investissements entre 100 et 500 K€).

www.novess.fr